

AVIS DES SOCIETES

ETAT FINANCIERS

BH LEASING

Siège social : Rue Zohra Faiza — Immeuble BH ASSURANCE

CENTRE URBAIN NORD—1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société BH LEASING publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Madame Emna RACHIKOU (F.M.B.Z IPMG TUNISIE) et Madame Imen MANSOURI (Cabinet CPA TUNISIE).

BH LEASING				
BILAN ARRETE AUX 30/06/2026				
(En dinars tunisiens)				
ACTIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Liquidités et équivalents de liquidités	1	10 898 194	8 153 957	12 230 464
Créances sur la clientèle	2	317 149 093	283 786 964	305 758 646
Créances de Leasing : encours financiers		314 077 085	281 153 189	301 956 478
Moins : provisions 1		(13 025 833)	(11 394 165)	(11 805 439)
	2.1	301 051 251	269 759 024	290 151 039
Créances de Leasing : impayées		33 208 234	28 524 093	29 493 822
Moins : provisions 2		(18 168 923)	(14 878 466)	(16 221 002)
	2.2	15 039 311	13 645 627	13 272 821
Créances de leasing encours	2.3	1 058 531	382 313	2 334 786
Portefeuille titre de placement		0	0	0
Portefeuille titres d'investissement	3	7 482 662	6 175 560	5 882 662
Titres d'investissement		8 751 032	7 678 155	7 287 006
Moins : provisions 3		(1 268 370)	(1 502 595)	(1 404 344)
Valeurs immobilisées	4	7 638 795	7 744 658	7 668 541.000
Immobilisations propres		13 358 602	13 130 885	13 316 468
Moins : Amortissement		(5 719 807)	(5 386 227)	(5 647 927)
Immobilisations corporelles en cours		16 089	8 888	16 089
Autres Actifs	5	3 324 353	2 327 080	3 849 479
TOTAL DES ACTIFS		346 509 186	308 197 108	335 405 881

BH LEASING				
BILAN ARRETE AUX 30/06/2026				
(En dinars tunisiens)				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</u>				
PASSIFS				
Dettes envers les établissements financiers		0	0	0
Dettes envers la clientèle	6	3 333 673	3 411 340	3 119 840
Emprunts et dettes rattachées	7	266 441 345	234 205 422	255 830 615
Fournisseurs et comptes rattachés	8	28 297 998	25 811 910	28 140 102
Autres passifs courants	9	5 884 214	4 785 979	6 194 300
Total des passifs		303 957 230	268 214 650	293 284 856
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 748 710	1 549 556	1 549 556
Autres réserves		3 013 539	1 413 539	1 413 539
Réserves pour fonds social		163 511	184 701	174 854
Résultats reportés		1 483 922	1 128 789	1 128 789
Total des capitaux propres avant résultat		41 409 682	39 276 584	39 266 738
Résultat de l'exercice		1 142 274	705 874	2 854 287
Total des capitaux propres après résultat	10	42 551 956	39 982 458	42 121 025
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		346 509 186	308 197 108	335 405 881

BH LEASING

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30/06/2026

(En dinars tunisiens)

Note 30/06/2026 30/06/2025 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNES

19-1

Engagement de financement en faveur de la clientèle	34 826 121	30 908 215	23 252 764
Engagements sur titres	0	0	0
Engagements donnés	34 826 121	30 908 215	23 252 764

ENGAGEMENTS REÇUS

19-2

Garanties Reçues	20 597 023	21 671 932	22 185 920
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	80 982 906	68 227 259	77 563 619
Engagements reçus	101 579 929	89 899 191	99 749 539
Emprunts obtenus non encores encaissés	0	0	0
Engagements réciproques	0	0	0

BH LEASING				
ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 30 Juin 2026)				
(En dinars tunisiens)				
Désignation	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Intérêts et produits assimilés de leasing		22 821 063	20 059 741	42 088 152
Variation des produits réservés		<496 005>	<180 075>	<361 099>
Charges financières nettes		<12 802 791>	<11 849 688>	<24 292 030>
Produits des placements		667 690	270 504	891 471
Produits nets	11	10 189 957	8 300 482	18 326 494
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Charges de personnel	12	<4 513 478>	<3 777 665>	<8 485 920>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	13	<2 672 311>	<1 459 429>	<3 032 215>
Dotations ou reprises sur titres		135 974	0	98 251
Dotations aux amortissements des immo propres	14	<143 880>	<255 607>	<517 307>
Dotations nettes pour risques et charges		0	0	0
Autres charges d'exploitation	15	<1 641 836>	<1 635 272>	<3 144 726>
Total des charges d'exploitation		<8 835 530>	<7 127 974>	<15 081 917>
Résultat d'exploitation		1 354 427	1 172 508	3 244 578
Autres gains ordinaires	16	620 420	76 323	407 305
Autres pertes ordinaires	17	<222>	<239>	<470>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 974 624	1 248 592	3 651 412
Impôt sur les sociétés		<693 625>	<452 266>	<664 271>
Impôt sur placement				
Contribution sociale de solidarité		<138 725>	<90 453>	<132 854>
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 142 274	705 874	2 854 287
Eléments extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		1 142 274	705 874	2 854 287

BH LEASING**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE****(En dinars tunisiens)**

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	108 093 041	97 543 519	206 163 590
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-94 432 142	-80 700 390	-187 092 856
Sommes versés aux personnel & fournisseurs	-4 242 455	-5 186 195	- 9 048 700
Intérêts payés CMT	-13 926 042	-12 993 812	- 24 762 849
Autres flux de trésorerie	-5 049 495	-170 739	- 181 199
Etat impôts et taxes payés	-2 041 823	-4 943 372	- 8 566 592
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-11 598 916	-6 450 988	- 23 488 607
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-114 134	-212 388	- 136 579
Enc. De la cession d'immob. Propres	72 000	0	0
Déc. de la cession. d'immo. Financières	-1 600 000	0	0
Enc. de la cession. d'immo. Financières	0	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-1 642 134	-212 388	- 136 579
Enc. provenant des emprunts	55 000 000	40 000 000	102 500 000
Remboursements d'emprunts	-43 091 219	-40 279 045	- 81 740 729
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	11 908 781	-279 045	20 759 271
Variation de trésorerie	-1 332 270	-6 942 422	- 2 865 914
Trésorerie au début de l'exercice	12 230 464	15 096 379	15 096 379
Trésorerie à la cloture de l'exercice	10 898 194	8 153 957	12 230 464

Notes aux états financiers :**1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de BHL, arrêtés au 30 juin 2026, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires. La société BHL déclare qu'elle utilise les mêmes principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires au 30/06/2026 par rapport aux états financiers arrêtés au 31/12/2025. Les états financiers semestriels ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires, et selon les mêmes principes comptables appliqués aux états financiers annuels arrêtés au 31 décembre. Lesdits principes s'appuient sur :

-Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ;

-Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2016-03 du 29 juillet 2016 et 2018-06 du 05 Juin 2018, n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011, n° 2012-02 du 11 janvier 2012, n°2021-01 du 11 janvier 2021 et n°2023-02 du 24 février 2023.

2- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH LEASING » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

La BHL applique les mêmes principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers du 31 décembre.

Il n'y a pas eu des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité.

Il n'y a eu aucun élément inhabituel qui peuvent affecter certains postes d'actif, du passif, des capitaux propres, du résultat net ou des flux de trésoreries au 30/06/2026.

Absence des montants présentés dans les états financiers aux 30/06/2026 suite aux changements d'estimation par rapport à l'exercice précédents.

2-1- Les créances immobilisées et provisions y afférentes :**A. Créances immobilisées :**

Les contrats de leasing établis par « BH LEASING » transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de la norme (NCT 41), la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut est le total :

- Des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- De toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur.

B. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

C. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2023-02 du 24 février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations.

La société « BH LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Estimation des taux de provisions moyens
- e) Détermination de la provision collective à constater

D. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a institué l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;

- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre-fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Placement à court terme et à long terme :

2.4.1. Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui

sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

2.4.2 Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2.4.3 Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif. Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts. Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-5-1 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

2-5-2 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change :

Conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

La BHL n'a contracté aucun emprunt ni aucune dette en monnaies étrangères au cours de la période. Par conséquent, la banque ne détient aucun contrat d'adossement ou de couverture contre le risque de change (notamment auprès de la Tunis Re).

2.5. Départ à la retraite :

La société a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 juin 2026, à **10 898 194 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Banques	10 897 145	8 153 081	12 228 701
Caisses	1 049	876	1 764
Total	10 898 194	8 153 957	12 230 464

Note 2 – Créances sur la clientèle :

Au 30 juin 2026, le montant des créances sur la clientèle a atteint **317 149 093 DT**, et se détaille comme suit:

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances de Leasing : encours financiers	314 297 462	281 258 249	302 061 534
Créances de Leasing : impayées	33 208 234	28 524 093	29 493 822
Créances de leasing encours	1 058 531	382 313	2 334 786
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-220 378	-105 059	-105 056
Total brut des créances de leasing	348 343 849	310 059 596	333 785 086

A déduire couverture			
Provisions sur encours	-5 211 376	-5 211 376	-5 211 376
Provisions pour dépréciation des impayés	-13 569 362	-10 955 934	-12 117 446
Provisions collectives	-4 866 800	-4 461 589	-4 866 800
Provisions additionnelles	-2 947 657	-1 721 200	-1 727 263
Marges réservées	-4 599 561	-3 922 532	-4 103 555
Total net des créances de leasing	317 149 093	283 786 965	305 758 645

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 30 juin 2026, le montant net des encours financiers a atteint **301 051 251 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Immobilisations données en Leasing	19 125 190	19 177 105	19 145 105
Amortissements Leasing	-18 369 549	-18 421 413	-18 389 445
Créances immobilisées	313 541 822	280 502 556	301 305 873
Sous-total	314 297 462	281 258 249	302 061 534
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-220 378	-105 059	-105 056
Créances de leasing : encours financiers	314 077 085	281 153 189	301 956 478
Provisions sur encours	-5 211 376	-5 211 376	-5 211 376
Provisions collectives	-4 866 800	-4 461 589	-4 866 800
Provisions additionnelles	-2 947 657	-1 721 200	-1 727 263
Total des provisions	-13 025 833	-11 394 165	-11 805 439
Valeurs Nettes	301 051 251	269 759 024	290 151 039

Note 2.1.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées nettes des produits financiers non acquis au 30 juin 2026 a atteint **396 036 414DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Paiements minimaux sur contrats actifs			
- Loyer en principal à recevoir dans moins d'un an	112 273 297	104 527 830	109 328 714
- Loyer en principal à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	195 155 542	173 336 074	186 774 372
- Loyer en principal à recevoir dans plus de 5 ans	6 648 246	3 289 285	5 853 391
Total des paiements minimaux sur contrats actifs (A)	314 077 085	281 153 189	301 956 477
Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	37 611 092	33 020 891	35 847 993
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	43 616 588	35 632 891	41 013 746
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	731 649	398 327	702 516
Total des produits financiers non acquis (B)	81 959 329	69 052 109	77 564 255
Total (A) + (B)	396 036 414	350 205 298	379 520 732

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 30 juin 2026, un solde net de **15 039 311 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances clients	33 208 234	28 524 093	29 493 822
Provisions pour dépréciation comptes clients	-13 569 362	-10 955 934	-12 117 446
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494	-267 494
Marges réservées	-4 332 067	-3 655 038	-3 836 062
Total	15 039 311	13 645 627	13 272 820

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

Libellé	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs Nécessitant un suivi particulier	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs Préoccupants	(B4) Actifs Compromis	Total
Encours financiers	233 142 531	60 136 409	3 652 663	3 335 515	14 036 923	314 304 041
Impayés	100 827	6 255 217	1 191 777	2 027 796	23 632 616	33 208 234
Intérêts capitalisés d'avance	-	-	-	-	- 105 059	- 105 059
Créance de leasing en cours	1 058 531	-	-	-	-	1 058 531
TOTAL CREANCE DE LEASING	234 301 889	66 391 627	4 844 440	5 363 312	37 564 479	348 465 747
Dettes envers la clientèle	3 180 715	73 914	5 255	6 000	67 788	3 333 672
ENCOURS GLOBAL	231 121 173	66 317 713	4 839 185	5 357 312	37 496 692	345 132 075
Engagement Hors Bilan (Affaires commandées + Approuvées)	32 148 358	2 677 763	-	-	-	34 826 121
TOTAL ENGAGEMENT	263 269 532	68 995 476	4 839 185	5 357 312	37 496 692	379 958 196
Produits réservés (Marges)	-	-	227 807	385 609	4 025 576	4 638 992
Provisions (Encours + impayés)	-	-	137 527	708 490	17 934 725	18 780 741
Provisions additionnelles	-	-	-	-	2 947 657	2 947 657
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN B2, B3 et B4	-	-	365 334	1 094 098	24 907 958	26 367 390
ENGAGEMENTS NETS	263 269 532	68 995 476	4 473 851	4 263 213	12 588 734	353 590 806
MONTANT DES CREANCES (B2, B3 et B4)			4 839 185	5 357 312	37 496 692	47 693 188
RATIO DES ACTIFS NON PERFORMANTS (B2, B3 et B4)			1.27%	1.41%	9.87%	12.55%
RATIO DE COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES PAR LES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES			7.55%	20.42%	66.43%	55.29%

Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2026 à 12,55% contre 11,69 % au 31 décembre 2025 et 12,77% au 30 juin 2025.

Le ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et agios réserves s'établit à 55.29 % au 30 juin 2026 contre 55.96% au 31 décembre 2025 et 50,61% au 30 juin 2025.

Note 3- Portefeuille Titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **7 482 662 DT** et s'analyse ainsi :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Immobilisations financières	8 751 032	7 678 155	7 287 006
Provisions sur immobilisations financières	-1 268 370	-1 502 595	-1 404 344
Total net	7 482 662	6 175 560	5 882 662

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 01/01/2026	Mouvements 2026		Valeurs au 30/06/26	Provisions			Valeurs nettes au 30/06/2026
		Acquisition/ Reclassement	Cession ou remboursement		Valeurs au 01/01/2026	Dotations / reprises	Valeurs au 30/06/2026	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	15 084	0	15 084	0
BH ASSURANCE	1 167 756	0	0	1 167 756	0	0	0	1 167 756
BH EQUITY	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés BH EQUITY	4 815 553	1 600 000	135 974	6 279 579	1 257 496	135 974	1 121 522	5 158 057
Fonds gérés ATID	67 550	0	0	67 550	10 766	0	10 766	56 784
<u>Total</u>	<u>7 287 006</u>	<u>1 600 000</u>	<u>135 974</u>	<u>8 751 032</u>	<u>1 404 344</u>	<u>135 974</u>	<u>1 268 370</u>	<u>7 482 662</u>

Le portefeuille titres au 30/06/2026 s'analyse comme suit :

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 30/06/2026	Provision au 30/06/2026	Valeur nette au 30/06/2026
STIMEC	140 000	1 400	1.00%	15 084	15 084	0
BH ASSURANCE	2 660 000	46 617	1.75%	1 167 756	0	1 167 756
BH EQUITY	3 600 000	180 015	5.00%	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	10.00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1.44%	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0.03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés BH EQUITY				6 279 579	1 121 523	5 158 056
Fonds gérés ATID				67 550	10 766	56 784
<u>Total</u>				<u>8 751 032</u>	<u>1 268 370</u>	<u>7 482 662</u>

Note 4 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2026 un total net de **7 654 885 DT** et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 01/01/26</u>	<u>Acquisition 2026</u>	<u>Transfert 2026</u>	<u>Cession 2026</u>	<u>Val. Brute au 30/06/2026</u>	<u>Amort au 01/01/2026</u>	<u>Dotations 2026</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 30/06/2026</u>	<u>VCN au 30/06/2026</u>
Logiciels	3 514 990	29 828			3 544 818	3 416 654	38 154	-	3 454 808	90 010
Terrain	1 735 697				1 735 697	-	-	-	-	1 735 697
Constructions	5 384 207				5 384 207	257 881	16 808	-	274 689	5 109 518
A.A.I.	748 746				748 746	426 622	8 334	-	434 956	313 790
M.M.B.	226 457	7 073			233 530	181 356	4 352	-	185 708	47 822
Matériels Informatiques	1 141 590	11 787			1 153 377	973 569	48 883	-	1 022 452	130 925
Autres matériels	62 327				62 327	61 461	342	-	61 803	524
Matériel roulant	502 455	65 446		72 000	495 901	330 385	27 007	72 000	285 392	210 509
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	16 089				16 089	-	-	-	-	16 089
<u>Total</u>	<u>13 332 558</u>	<u>114 134</u>	<u>=</u>	<u>72 000</u>	<u>13 374 692</u>	<u>5 647 927</u>	<u>143 880</u>	<u>72 000</u>	<u>5 719 807</u>	<u>7 654 885</u>

Note 5 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **3 324 353 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Fournisseurs, avances et acomptes	460	160	160
Prêts au personnel long terme	481 507	395 268	467 507
Cautionnements	6 650	6 650	6 650
Frais d'émission des emprunts	425 909	539 374	487 714
Charges comptabilisées d'avance	31 130	18 237	0
Etat, impôts et taxes	1 134 590	826 300	1 430 667
Comptes d'attente	955 511	506 721	1 019 857
Débiteurs divers	4 185	-63 267	520
Produits à recevoir	284 412	124 116	462 884
Total brut	3 324 353	2 353 559	3 875 959
Provisions pour dépréciations des actifs courants	0	-26 480	-26 480
Total net	3 324 353	2 327 079	3 849 479

Note 5.1 – Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts :

(a) Les charges à répartir concernent les frais de changement de la dénomination sociale de la société et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

(b) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à **106 805 DT** figure parmi les charges financières.

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions S1 2026			VCN
	Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	2 383 594	45 000	2 428 594	1 895 880	106 805	2 002 685	425 909
Total	2 383 594	45 000	2 428 594	1 895 880	106 805	2 002 685	425 909

Note 5.2 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint **1 134 590 DT** au 30 juin 2026 détaillé comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Avance TFP		-	-
Retenues à la source sur placements & jetons	95 538	25 207	96 456
Acomptes provisionnels et crédits d'IS	766 396	801 094	1 334 211
Crédit de TVA	272 656	-	-
Total	1 134 590	826 301	1 430 667

Note 6 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **3 333 673 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Avances et acomptes reçus des clients	-3 333 673	-3 411 340	-3 119 840
Total	-3 333 673	- 3 411 340	- 3 119 840

Note 7 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **266 441 345 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Banques locales	225 423 116	170 438 661	203 603 224
Banques étrangères	6 000 000	8 222 222	7 111 111
Emprunts obligataires	32 810 000	44 610 000	41 610 000
Certificats de leasing	0	0	-
Certificats de dépôt	0	8 000 000	-
Autres crédits à court terme	0	0	-
Crédit leasing	0	15 137	-
Total des emprunts	264 233 116	231 286 020	252 324 335
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	2 208 229	2 957 407	3 473 328
Intérêts courus sur certificats de leasing	0	0	32 951
Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôt	0	-38 005	
Intérêts constatés d'avance sur autres emprunts	0	0	-
Total des dettes rattachées	2 208 229	2 919 401	3 506 279
	0	0	
Total des emprunts et dettes rattachées	266 441 345	234 205 422	255 830 614

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2018					-	
BTE 2021	1 263 356		833 424	429 932	429 932	
BTE 2023	6 924 502		662 029	6 262 473	5 526 213	736 261
BTE 2024	3 988 684		443 973	3 544 711	3 050 572	494 139
TOTAL BTE	12 176 542	0	1 939 425	10 237 117	9 006 717	1 230 400
STB 2020	-					
STB 2021	1 000 000		500 000	500 000	500 000	
STB 2022	2 000 000		500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
STB 2023	1 000 000		200 000	800 000	600 000	200 000
TOTAL STB	4 000 000	0	1 200 000	2 800 000	2 100 000	700 000
AMEN BANK 2022	1 500 000		500 000	1 000 000	500 000	500 000
AMEN BANK 2023-1	3 000 000		500 000	2 500 000	2 000 000	500 000
AMEN BANK 2023-2	3 250 000		500 000	2 750 000	2 250 000	500 000
AMEN BANK 2025-1	9 000 000		1000000	8 000 000	7 000 000	1 000 000
TOTAL AMEN BANK	16 750 000	0	2 500 000	14 250 000	11 750 000	2 500 000
BH 2018-1	2 750 000		500 000	2 250 000	1 750 000	500 000
BH 2018-2	2 750 000		500 000	2 250 000	1 750 000	500 000
BH 2020-1	1 097 841		342 073	755 768	584 731	171 037
BH 2020-3	855 183		313 669	541 514	227 846	313 669
BH 2021-1	1 314 952		375 698	939 254	563 556	375 698
BH 2021-2	6 428 576		1 071 428	5 357 148	4 285 720	1 071 428

BH 2022-1	3 750 000		500 000	3 250 000	2 750 000	500 000
BH 2022-2	4 444 444		592 593	3 851 851	3 259 259	592 593
BH 2026-1	0	25 000 000		25 000 000	20 000 000	5 000 000
TOTAL BH	23 390 996	25 000 000	4 195 460	44 195 536	35 171 112	9 024 424
ATTIJARI 2021	1 785 722		357 142	1 428 580	1 071 438	357 142
ATTIJARI 2022	1 500 000		500 000	1 000 000	1 000 000	
TOTAL ATTIJARI	3 285 722	0	857 142	2 428 580	2 071 438	357 142
CREDIT AL BARAKA 2023-1	1 250 000		833 333	416 667	416 667	
CREDIT AL BARAKA 2023-2	3 333 333		1 666 667	1 666 666	1 666 666	
CREDIT AL BARAKA 2024-1	12 000 000		1 500 000	10 500 000	9 000 000	1 500 000
CREDIT AL BARAKA 2025-1	17 000 000		2 000 000	15 000 000	13 000 000	2 000 000
CREDIT AL BARAKA 2025-2	9 000 000		1 000 000	8 000 000	7 000 000	1 000 000
CREDIT AL BARAKA 2025-3	9 000 000		1 000 000	8 000 000	7 000 000	1 000 000
CREDIT AL BARAKA 2026-1	0	30 000 000	1 500 000	28 500 000	21 000 000	7 500 000
TOTAL AL BARAKA	51 583 333	30 000 000	9 500 000	72 083 333	59 083 333	13 000 000
CREDIT BT 2019-1	107 139		107 139	0	-	
CREDIT BT 2019-2	71 417		71 417	0	-	
CREDIT BT 2021	2 142 848		357 144	1 785 704	1 428 560	357 144
CREDIT BT 2022	5 714 286		714 286	5 000 000	4 285 715	714 286
CREDIT BT 2023	6 785 714		714 286	6 071 428	5 357 143	714 286
CREDIT BT 2024	10 714 284		892 857	9 821 427	8 928 570	892 857
TOTAL BT	25 535 688	0	2 857 129	22 678 559	19 999 987	2 678 573
BIAT 2022	5 714 286		714 286	5 000 000	4 285 715	714 286
BIAT 2025	10 000 000		1 000 000	9 000 000	8 000 000	1 000 000
TOTAL BIAT	15 714 286	0	1 714 286	14 000 000	12 285 715	1 714 286
CREDIT ZITOUNA 2024-1	10 416 667		4 166 667	6 250 000	4 166 667	2 083 333
CREDIT ZITOUNA 2025-1	23 750 000		2 500 000	21 250 000	18 750 000	2 500 000
CREDIT ZITOUNA 2025-2	12 500 000		1 250 000	11 250 000	10 000 000	1 250 000

TOTAL BANQUE ZITOUNA	46 666 667	0	7 916 667	38 750 000	32 916 667	5 833 333
BTK 2025	4 500 000		500 000	4 000 000	3 500 000	500 000
TOTAL BTK	4 500 000	0	500 000	4 000 000	3 500 000	500 000
Sous-total 1	203 603 234	55 000 000	33 180 108	225 423 126	187 884 968	37 538 158
BANQUES ETRANGERES						
CREDIT BIRD 2016	4 000 000		666 667	3 333 333	2 666 667	666 667
CREDIT BIRD 2017	3 111 111		444 444	2 666 667	2 222 222	444 444
TOTAL BIRD	7 111 111	0	1 111 111	6 000 000	4 888 889	1 111 111
Sous-total 2	7 111 111	0	1 111 111	6 000 000	4 888 889	1 111 111
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	210 714 345	55 000 000	34 291 219	231 423 126	192 773 857	38 649 269
EMPRUNT OBLIGATAIRE						
EMPRUNT SUBORDONNE 2018	0					
EMPRUNT SUBORDONNE 2022	6 410 000		2 400 000	4 010 000	1 610 000	2 400 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2023	7 200 000		2 400 000	4 800 000	2 400 000	2 400 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2024-1	16 000 000		4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2024-2	12 000 000			12 000 000	12 000 000	0
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	41 610 000	0	8 800 000	32 810 000	24 010 000	8 800 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	41 610 000	0	8 800 000	32 810 000	24 010 000	8 800 000
TOTAL GENERAL	252 324 345	55 000 000	43 091 219	264 233 126	216 783 857	47 449 269

Note 8 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 30 juin 2026 un solde **28 297 998 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Fournisseurs Leasing	27 237 350	24 993 677	26 886 782
Fournisseurs divers	1 060 648	818 232	1 253 320
Total	28 297 998	25 811 910	28 140 102

Note 9– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 30 juin 2026 à **5 884 214 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Etat, TVA à payer	0	266 869	528 457
Etat, impôts et taxes	434 841	308 938	762 099
CNSS à payer	445 074	344 401	736 248
Compte d'attente	251 094	122 805	0
Tantièmes à payer	3 333	3 333	3 333
Dividendes à payer	0	717	717
Assurance Groupe	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	693 625	452 266	664 271
Personnel rémunération due	443 207	3 900	426 599
Contribution sociale de solidarité	138 725	90 453	132 854
Charges à payer	1 362 269	1 363 840	1 228 791
Provisions pour congés payés	724 045	581 524	535 115
Provisions pour risques	35 072	35 072	35 072
Produits constatés d'avance	1 165 816	1 211 362	1 140 244
Créditeurs divers	175 537	500	500
Provisions pour litiges	11 577	0	0
Total	5 884 214	4 785 979	6 194 300

Note 10 – Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales	1 748 710	1 549 556	1 549 556
Réserves statutaires	304 492	304 492	304 492
Autres réserves	2 709 047	1 109 047	1 109 047
Réserves pour fonds social	163 511	184 701	174 854
Résultats reportés	1 483 922	1 128 789	1 128 789
Total des capitaux propres avant résultat	41 409 682	39 276 584	39 266 738
Résultat de la période (1)	1 142 274	705 874	2 854 287
Total des capitaux propres après résultat	42 551 956	39 982 458	42 121 025
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0.163	0.101	0.408

- (A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **42 551 956 DT** et s'analyse comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital Social</u>	<u>Réserves légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
<u>Solde au 01/01/2026</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 549 556</u>	<u>1 109 047</u>	<u>304 492</u>	<u>174 854</u>	<u>1 128 789</u>	<u>2 854 287</u>	<u>42 121 025</u>
Affectation du résultat de l'exercice 2025		199 154				355 133	-2 854 287	-2 300 000
Crédit non remboursables et autres avantages en nature					- 11 343			-11 343
Réserves réinvestis en 2025			1 600 000					1 600 000
Résultat 1 semestre 2026							1 142 274	1 142 274
<u>Solde au 30/06/2026</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 748 710</u>	<u>2 709 047</u>	<u>304 492</u>	<u>163 511</u>	<u>1 483 922</u>	<u>1 142 274</u>	<u>42 551 956</u>

Note 11 – Produits nets de leasing :

Les produits nets de leasing s'élèvent au 30 juin 2026 à **10 189 957 DT** et s'analysent comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>Loyers leasing</u>	21 506 212	19 186 803	39 988 740
<u>Intérêts de retard</u>	869 390	462 816	1 188 579
<u>Services annexes</u>	445 461	410 122	910 833
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	22 821 063	20 059 741	42 088 152
- Dotation marge	-731 258	-770 226	-1 039 153
- Reprise marge	235 253	590 151	678 054
<u>Variations des marges réservées</u>	-496 005	-180 075	-361 099
<u>Charges Financières nettes</u>	12 802 791	11 849 688	-24 292 030
<u>Produit des placements</u>	667 690	270 504	891 471
Produits nets de leasing	10 189 957	8 300 482	18 326 494

Les produits nets de leasing se sont établis à 10 189 957 DT au 30 juin 2026 contre 8 300 482 DT au 30 juin 2025, soit une augmentation de 1 889 475 DT, correspondant à 22,76 %. Cette évolution résulte principalement :

- de l'augmentation des intérêts et produits assimilés de leasing de 2 761 322 DT, passant de 20 059 741 DT à 22 821 063 DT ;
- de l'augmentation des produits des placements de 397 186 DT, passant de 270 504 DT à 667 690 DT ;
- partiellement compensées par l'augmentation des charges financières nettes de 953 103 DT et par une variation défavorable supplémentaire des produits réservés de 315 930 DT.

Note 11.1 – Charges financières nettes :

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2026 à **12 802 791 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur emprunts – ATB	0	0	-
Intérêts sur emprunts – BTE	623 908	824 063	1 556 472
Intérêts sur emprunts – BT	1 214 287	1 638 536	3 094 910
Intérêts sur emprunts – BNA	0	0	0
Intérêts sur emprunts – BH	995 807	1 430 957	2 593 731
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	777 797	560 052	1 515 478
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	148 183	257 725	458 424
Intérêts sur emprunts – STB	187 761	334 787	597 636
Intérêts sur emprunts – BIAT	976 698	377 270	979 327
Intérêts sur emprunts – ZITOUNA	0	0	0
Intérêts sur emprunts obligataires subordonnés	1 958 158	2 572 427	4 803 991
Intérêts sur emprunts – BIRD	282 452	404 216	739 478
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	5 535 939	2 977 987	7 370 482
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	0	0	0
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	0	24 004	24 004

Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	0	0	0
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BH CAPITALISATION	0	0	0
Intérêts sur certificat de dépôt CAP OBLIG SICAV	0	0	0
Intérêts sur certificat de dépôt KHALIFA ATTOUN	0	404 642	442 647
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BHO	0	0	0
Intérêts sur crédit leasing	0	1 579	1 726
Total des charges financières des emprunts	12 700 990	11 808 245	24 178 304
		0	0
Agios débiteurs	0	0	0
Agios créditeurs et intérêts des placements	-5 004	-76 075	-121 851
Pertes de changes	0	2 984	4 881
Résorption des frais d'émission des emprunts	106 805	114 535	230 695
Total des autres charges financières	101 802	41 443	113 725
TOTAL GENERAL	12 802 791	11 849 688	24 292 030

Note 11.2 – Produits des placements :

Les produits de placements s'élèvent au 30 juin 2026 à **667 690 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur placements et emprunt obligataire	530 915	125 075	575 930
Jetons de présence	32 188	27 500	32 188
Dividendes	104 587	117 929	283 354
Plus-value	0	0	0
Total	667 690	270 504	891 471

Note 12 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **4 513 478 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Salaires primes et compléments de salaires	3 372 365	2 775 687	6 342 442
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	952 184	843 157	2 031 066
Variation de la provision pour congés à payer	188 930	158 821	112 412
Total	4 513 478	3 777 665	8 485 920

Note 13 – Dotations nettes sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 juin 2026, à **2 672 311 DT**. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 375 104	1 644 442	3 461 707
Dotations aux provisions collectives	0	0	405 211
Créances radiées	0	3 361 043	3 361 043
Reprises sur provision créances radiées	0	0	0
Dotations aux provisions additionnelles	1 220 395	14 257	20 319
Reprises de provisions sur la clientèle	-923 188	-3 560 313	-4 216 066
Total	2 672 311	1 459 429	3 032 215

l'évaluation de la provision collective réalisée par la BHL au 30 juin 2026 ne fait ressortir aucun besoin de provisionnement supplémentaire à cette date.

Note 14 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **143 880 DT** et se détaille comme suit :

Libellé	3006/2026	30/06/2025	31/12/2025
Logiciels	38 154	151 135	295 526
Constructions	16 808	16 792	33 600
A.A.I.	8 334	9 753	18 749
M.M.B.	4 352	4 243	8 499
M. Informatiques	48 883	38 883	89 436
Autres matériels	342	453	905
Matériels roulants	27 007	34 350	70 593
Total	143 880	255 607	517 307

Note 15 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à **1 641 836 DT** et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Achats de matières et fournitures	65 988	88 863	141 489
Total des achats	65 988	88 863	141 489
Charges locatives	266 983	264 685	527 709
Entretiens et réparations	287 622	305 798	561 317
Primes d'assurances	40 540	37 049	73 595
Total des services extérieurs	595 145	607 532	1 162 621
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	68 773	141 093	313 558
Publicités, publications, relations publiques	212 796	45 124	172 490
Déplacements, missions et réceptions	15 446	25 349	29 174
Frais postaux et de télécommunications	92 047	68 288	184 065
Formation	38 726	34 163	59 295
Services bancaires	71 319	166 182	168 601
Divers services extérieurs	6 104	47 508	53 172
Total des autres services extérieurs	505 211	527 708	980 356
Jetons de présence et Rémunérations des Comités	76 733	74 172	137 240
Autres charges diverses	68 243	60 679	62 748
Total des charges diverses	144 976	134 851	199 988
Impôts et taxes sur rémunération	81 563	65 315	189 837
TCL	53 801	49 279	97 147
Droits d'enregistrement et de timbres	405	1 915	2 865
Autres impôts et taxes	36 829	38 102	82 558
Total des impôts et taxes	172 598	154 612	372 407

Résorption des charges à répartir		-	0
Commission / C A	4 482	43 742	100 873
Commission SICAV BHO	69 997	18 657	21 311
BVMT bourse de TUNIS	2 001	2 501	2 501
Commission de gestion BH EQUITY	38 909	0	75 741
Autres commissions	42 529	56 807	87 440
Total des commissions	157 917	121 706	287 865
Total	1 641 836	1 635 272	3 144 726

Note 16 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 30 Juin 2026 à **620 420 DT**. Il est constitué principalement des profits exceptionnels.

Note 17 -Autres pertes ordinaires :

Le solde du poste « Autres pertes ordinaires » s'élève au 30 Juin 2026 à **222 DT**. Il est constitué principalement des pertes exceptionnelles.

Note 18 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours de l'année 2026 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 30/06/2026 avec un solde de **10 898 194 DT** contre 12 230 464 DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de 11 598 916 DT au 30 juin 2026 contre un solde négatif de 6 450 988 DT au 30 juin 2025 .

Le solde de la trésorerie au 30 juin 2026 dont le montant s'élève à **10 898 194 Dinars** se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Liquidités et équivalents de liquidités	10 898 194	8 153 957	12 230 464
Total	10 898 194	8 153 957	12 230 464

Note 19 – Etat des Engagements Hors Bilan :**Note 19.1- Engagements donnés :**Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2026 à **34 826 121 DT** et constituent des accords de financement donnés à la clientèle matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 2.3 – Analyse classification des actifs).

Note 19.2- Engagements reçus :Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2026 à **20 597 023 DT** et représentent la valeur des garanties hypothécaires et financières reçues de la clientèle sur les opérations de leasing.

Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les engagements sur Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs sont **80 982 906 DT** au 30 juin 2026 et sont constitués du total des intérêts sur les loyers de leasing futurs sur les contrats actifs au 30 juin 2026.

Note 20 – Evénements postérieurs à la date de clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du **27 Août 2026**. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Aucun événement postérieur à la date de l'arrêté des états financiers au **30/06/2026** n'est survenu entre la date de clôture et jusqu'à la date de publication des états financiers. Ces états financiers sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Note 21 – Démarche ESG de BH Leasing : engagement et avancement des travaux

- **Engagement de BH Leasing dans une démarche de durabilité**

Dans le cadre du renforcement de sa démarche ESG, BH Leasing a engagé un projet visant à structurer son reporting de durabilité et à évaluer son empreinte carbone, tout en anticipant l'évolution des attentes réglementaires en matière d'information liée à la durabilité.

Le projet comprend notamment l'élaboration du rapport de durabilité au titre de l'exercice 2025, en référence aux Standards GRI, ainsi que la réalisation du bilan carbone de BH Leasing couvrant les Scopes 1, 2 et 3, conformément aux principes méthodologiques du GHG Protocol. Les résultats du bilan carbone constituent l'un des principaux indicateurs environnementaux destinés à alimenter le reporting ESG de la société et à orienter l'identification des principaux leviers de réduction des émissions.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette démarche, BH Leasing bénéficie de l'appui du cabinet I2H Consulting, notamment pour le cadrage méthodologique, la collecte et l'analyse des données, la quantification des émissions de gaz à effet de serre et la structuration du reporting de durabilité. Cet accompagnement intègre également une logique de transfert de compétences et d'appropriation méthodologique par les équipes de la BH Leasing, afin de renforcer progressivement leur autonomie dans la production, le suivi et l'actualisation des indicateurs ESG et du bilan carbone au cours des prochains exercices.

Au-delà de la production des livrables attendus, la démarche engagée vise à favoriser l'ancrage progressif d'une culture ESG au sein de BH Leasing et à intégrer davantage les enjeux de durabilité dans les pratiques internes, les processus de décision et, plus largement, dans la manière dont la société appréhende le développement de ses activités.

- **Mobilisation interne et montée en compétences**

Dès le lancement du projet, BH Leasing a souhaité inscrire la démarche ESG dans une logique d'appropriation collective et de mobilisation des différentes fonctions de l'entreprise. La réunion de lancement a ainsi associé les principaux interlocuteurs impliqués dans le dispositif, y compris la Direction Générale, afin de présenter les objectifs de la démarche, de sensibiliser les équipes aux enjeux ESG et climatiques et de préciser le rôle des différentes parties prenantes dans la conduite du projet.

Les échanges engagés avec les équipes ont témoigné d'une implication positive dans la démarche et ont permis d'amorcer une réflexion transversale sur la manière dont les enjeux ESG peuvent progressivement être pris en compte dans les pratiques, les processus et les activités de BH Leasing. Cette dynamique a également été accompagnée d'actions de renforcement des compétences des équipes, notamment à travers une formation consacrée au cadre juridique et réglementaire applicable aux énergies renouvelables en Tunisie ainsi qu'aux principales opportunités d'investissement associées.

Au-delà de la sensibilisation, ces travaux visent à favoriser une réflexion sur les opportunités offertes par la transition énergétique pour BH Leasing, notamment en matière de développement éventuel de solutions ou d'offres de financement adaptées aux projets d'énergies renouvelables.

Cette approche contribue également à faire évoluer progressivement la perception de l'ESG d'un exercice de reporting vers un véritable sujet de pilotage, de transformation et d'identification d'opportunités pour BH Leasing.

- **Périmètre des travaux engagés**

Le projet ESG engagé par BH Leasing s'articule autour de deux principaux volets :

- a. L'élaboration du rapport de durabilité au titre de l'exercice 2025, en référence aux Standards GRI ;
- b. La réalisation du bilan carbone couvrant les Scopes 1, 2 et 3, selon les principes méthodologiques du GHG Protocol.

Les résultats du bilan carbone ont vocation à alimenter le reporting environnemental de BH Leasing et à servir de base à l'identification et à la priorisation des principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- **Principales avancées réalisées à ce jour**

La mobilisation de l'équipe projet, appuyée par la Direction Générale et les différentes fonctions concernées, a permis de faire progresser significativement les travaux. Les principales avancées enregistrées à ce jour sont les suivantes :

Pour le bilan carbone

Les travaux relatifs au bilan carbone présentent à ce jour un niveau d'avancement estimé à 75 %. Les principales avancées sont les suivantes :

- Les émissions relevant des Scopes 1 et 2 ont été intégralement quantifiées ;
- Les travaux relatifs au Scope 3 sont à un stade avancé, avec 7 postes d'émission finalisés sur les 10 postes applicables à BH Leasing ; les travaux se poursuivent sur les trois postes restants afin d'achever la quantification ;
- Les principales hypothèses méthodologiques et les facteurs d'émission applicables ont été définis ;
- Les travaux de revue et de consolidation des données sont en cours afin de finaliser la quantification des catégories restantes du Scope 3.

Les travaux restants porteront principalement sur la finalisation des catégories résiduelles du Scope 3, la consolidation des résultats globaux, l'analyse des incertitudes et la définition des principaux leviers de réduction des émissions de GES.

Pour le rapport ESG

Les travaux relatifs au rapport de durabilité présentent à ce jour un niveau d'avancement estimé à 40 %. Les principales avancées sont les suivantes :

- Une première collecte des données ESG disponibles au sein de BH Leasing a été réalisée ;
- Les principales parties prenantes ont été identifiées et une cartographie préliminaire a été établie ;
- La méthodologie de l'analyse de matérialité a été définie ;
- Les mécanismes de dialogue et de consultation des parties prenantes ont été préparés ;
- Les premières informations et données nécessaires au reporting ESG ont été structurées.

La prochaine phase permettra de finaliser la consultation des parties prenantes et l'analyse de matérialité, puis de cibler les indicateurs ESG à compléter en vue de l'élaboration du rapport de durabilité 2025.

- **Calendrier prévisionnel de finalisation**

Au regard de l'état d'avancement actuel des travaux, la finalisation du bilan carbone et du rapport de durabilité est estimée d'ici fin septembre 2026, conformément au calendrier prévisionnel du projet.

La phase de finalisation intégrera également des actions de transfert de compétences et de prise en main des outils mis à disposition, afin de favoriser l'appropriation de la démarche par les équipes de BH Leasing et de renforcer leur autonomie lors des prochains exercices.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6.Rue du Riyal-Immeuble KPMG
Les Berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 – MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Société inscrite au Tableau de l'OECT 3,
Impasse ELMAKARI – Rue Jaafer EL
BARMAKI, Mutuelle ville 1002 Tunis –
Tunisie
Tél. : +216 71 282 730 ;
Fax : +216 71 282 730
E-mail : audit.cpa@gnet.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BH LEASING

Introduction

1. En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réglementation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la BH Leasing arrêté au 30 juin 2026.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan, l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

2. L'établissement et la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises relève de la responsabilité de la Direction Générale de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

3. Les états financiers ci-joints, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 30 juin 2026, font apparaître un total bilan net de **346 509 mille dinars** et un bénéfice net de **1 142 mille dinars**.

Etendue de l'examen limité

4. Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion des travaux

5. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la BH Leasing au 30 juin 2026, ainsi que la performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31/08/2026

Les commissaires aux comptes

P / F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Mme Emna RACHIKOU

P / Cabinet CPA Tunisie

Mme Imen MANSOURI